

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – Lundi 10 mai 2021

**OBJET : Le Grand Cahors lauréat du Plan national contre les logements vacants
par le Ministère de la transition écologique**

Fin janvier, le Ministère de la transition écologique lançait un appel à candidatures dans le cadre du Plan national de lutte contre les logements vacants. Son objectif est de permettre un déploiement accéléré dans des territoires pilotes d'outils nécessaires à la remise sur le marché du plus grand nombre possible de logements vacants.

Cette semaine, Emmanuelle Wargon, ministre déléguée auprès de **la ministre de la Transition écologique, chargée du Logement a annoncé la liste des soixante-huit collectivités lauréates dont le Grand Cahors.**

En lien avec l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et le Réseau National des collectivités mobilisées contre le logement vacant (RNCLV), le ministère met en place une offre renforcée d'accompagnement pour ces collectivités. Le Grand Cahors va bénéficier de deux dispositifs :

1. **Tester une solution numérique "Zéro Logement Vacant"** pour renforcer sa stratégie de lutte contre les logements vacants. Cette solution permettra de repérer, contacter et inciter les propriétaires de logements vacants à remettre sur le marché ces logements. Cet accompagnement participe à la dynamique de co-construction de la solution numérique « Zéro Logement Vacant ». Les collectivités ont été sélectionnées pour leur expérience en matière de lutte contre la vacance et leur capacité à partager des résultats et les bonnes pratiques avec les autres collectivités. Elles auront accès à cette solution numérique dès ce mois de mai 2021. Cette solution numérique va permettre d'amplifier des démarches déjà solides, de mieux les suivre, les évaluer et de les partager.
2. **Bénéficiaire de crédits d'ingénierie supplémentaires de l'ANAH** (Agence nationale de l'habitat) pour renforcer son action en faveur de la lutte contre les logements vacants et accompagner les propriétaires dans leurs travaux de réhabilitation. Les collectivités retenues pourront renforcer leur dispositif afin qu'il soit plus efficient. Ces crédits permettront le financement d'une étude approfondie ou bien le renforcement du suivi-animation du dispositif en cours, afin que les opérateurs aient une démarche plus active en direction des propriétaires de logements vacants.

Cette désignation constitue une reconnaissance supplémentaire du travail engagé par la Ville de Cahors et le Grand Cahors en faveur de la reconquête de la centralité cadurcienne.

Contact presse : 06 72 79 73 23